AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ (Tél. 5-17)

DLP 11-5-67 616095

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 21, route de Seurre - BEAUNE.
C. C. P. : DIJON 3.405-19

Abonnement annuel : 25 F.

Bulletin n° 80 - MAI 1967 - 9 MAI 1967

VIGNE

GEL : Les dégâts sont considérables, généralisés à l'ensemble de la Bourgogne avec des pourcentages de destruction allant jusqu'à 100 % dans de nombreux climats. Rares sont en effet les parcelles présentant une végétation normale.

Les vignes les plus touchées devront être l'objet de soins très attentifs de la part du vigneron. Avant toute opération attendre le départ des contre-bourgeons (probablement détruits dans certains cas), opérer alors un ébourgeonnage soigneux en vue de la formation des bois de taille pour la campagne prochaine, palisser dès que possible ces nouveaux rameaux étant plus fragiles que les pousses normales. Assurer une protection parfaite contre les attaques des différents parasites.

ARAIGNÉES ROUGES : L'activité de ces parasites fortement ralentie par les basses températures, va s'accentuer avec le retour de la chaleur, en vignes non gelées un traitement est conseillé avec l'un des produits mentionnés sur la liste envoyée en début de campagne.

BRENNER - EXCORIOSE (Vignoble de POUILLY-sur-LOIRE) : Toutes les vignes sensibles à ces champignons devront être traitées dès réception de l'avis. Utiliser de préférence un produit organique de synthèse.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER : Les risques de contaminations primaires demeurent importants, il convient de renouveler sans tarder le traitement précédemment effectué.

OIDIUM : Cette maladie continue à se développer ; poursuivre les traitements et éliminer dans la mesure du possible les pousses oïdiées.

ARAIGNÉES ROUGES : Dans les vergers contaminés les éclosions étant très avancées, il y a lieu d'utiliser un acaricide type Oxydéméton-méthyl également efficace contre les pucerons.

RAPPEL : Pucerons, chenilles défoliatrices.

CULTURES MARAICHÈRES

BOTRYTIS SUR FRAISES : Un premier traitement est recommandé. Utiliser l'un des produits suivants : Captane, Phaltane : 200 grammes/hectolitre ; Thirame : 300 grammes matière active/hectolitre, Dichlofluanide : 125 grammes matière active/hectolitre. Avec cette dernière matière active, les traitements doivent cesser 7 jours avant la cueillette.

P. 185

MOUCHE DES SEMIS : HARICOTS : Pour éviter les attaques, on enrobera les graines avec l'une des matières actives suivantes :

- 2 grammes 5 de matière active de Lindane, Aldrine, Dieldrine pour 10 Kgs de graines,
- 5 grammes " " " Chlordane " " " " "
- 4 grammes " " " Heptachlore " " " " "

PEGOMYIE SUR EPINARDS : Aucune ponte n'a encore été decelée, le temps ayant été défavorable à l'activité du ravageur.

RAPPEL : MOUCHE DE L'ASPERGE.

Les Ingénieurs-Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

Imprimerie de la Station de Bourgogne-Franche-Comté
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.